Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1922)
Heft: 26

Artikel: Exposition nationale suisse de photographie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889631

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tries d'exportation, c'est de réduire les charges fiscales énormes qu'elles subissent, de hâter la baisse du coût de la vie et d'établir avec d'autres pays des rapports douaniers favorables et réguliers.

LE COMPTOIR SUISSE

Le Comptoir suisse des Industries alimentaires et agricoles semble obtenir un succès allant d'année en année en augmentant. Les résultats commerciaux ont été suffisants pour engager la plupart des participants à renouveler leur engagement pour le prochain Comptoir qui aura lieu à Lausanne du 9 au 24 septembre 1922. Les nouveaux adhérents sont nombreux, de sorte que le nombre total des participants sera de beaucoup supérieur à celui de l'an dernier.

Comme pour la Foire de Bâle, la participation au Comptoir est nationale ; elle est réservée aux maisons suisses pour des produits suisses ou manufacturés en Suisse. Cependant certains produits non suisses, mais indispensables à la production et à l'économie nationale et que le marché suisse ne livre pas ou de façon insuffisante, peuvent également être acceptés. C'est le cas notamment pour les engrais, aliments pour bétail, diverses machines pour l'industrie laitière, etc., dans ces cas-là, l'origine du produit doit être clairement et visiblement indiquée.

Le Comptoir comporte deux divisions principales : l'*Alimentation* et l'*Agriculture*, qui se subdivisent en 17 groupes, dont les principaux sont : les Produits alimentaires ; Conservation, emballage, etc..., des aliments ; Préparation et consommation des aliments ; l'Industrie hôtelière ; les Tabacs ; les Produits agricoles ; les Machines agricoles ; les Produits chimiques ; l'Elevage du bétail ; les Cuirs et Industries du cuir ; la Chasse, Pêche, Apiculture, Aviculture, etc... ; les Bois ; les Constructions et habitations rurales.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

Cette exposition aura lieu à Genève, dans le Palais Electoral, du 11 au 21 mai 1923, avec l'appui des grandes fédérations photographiques de la Suisse et autres groupes de photographes de notre pays.

Elle comprendra trois sections distinctes :

1. — Une section de photographes professionnels ;

2. — Une section de photographes amateurs ;

3. — Une section des anciens professionnels patrons et employés, et employés professionnels actuellement en activité.

Les participants des sections 2 et 3 seront seuls admis aux concours (concours de section et concours individuels).

Indépendamment de cette Exposition nationale de Photographie, une Exposition internationale d'appareils et de produits photographiques aura lieu sur les galeries du premier étage du Palais Electoral. Il sera organisé d'autre part, dans la salle de réception du Conseil d'Etat, une Exposition rétrospective et une Exposition qui comprendra tout ce qui a trait à la photographie scientifique, documentaire et judiciaire.

Pour tous renseignements s'adresser à M. P. Rudhart, directeur général de l'Exposition nationale suisse de Photographie, à Genève.

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES

L'Agence officielle des Chemins de fer fédéraux, 20, rue Lafayette, à Paris, nous avise que depuis le 1er juin dernier les C. F. F. délivrent de nouveau les Abonnements généraux d'une validité de 15 à 30 jours, aux conditions suivantes :

	1re cl.	2e cl.	3e cl.
Validité 15 jours..	210 fr.	160 fr.	105 fr.
— 30 jours..	345 —	260 —	175 —

sans surtaxe pour l'utilisation des trains directs. Il est perçu 2 francs pour frais de confection de la carte d'abonnement ; en outre un dépôt de 10 francs doit être consigné au moment de la livraison; il est remboursé si l'abonnement périmé est restitué dans les délais prescrits.

Les C. F. F. ont également repris l'émission des billets combinables pour voyages à l'intérieur de la Suisse. Ces billets sont établis au gré des voyageurs ; leur durée de validité est de 45 jours. Les enfants de 4 à 12 ans paient demi-place. Consignation de 2 francs. Réduction environ 20 % sur le prix normal des billets.

De leur côté, les Grands Réseaux français émettent des billets aller et retour dits de famille qui accordent une notable réduction aux familles de 3 personnes ou plus voyageant ensemble.

Enfin, l'émission des billets combinables internationaux a aussi été reprise ; ces billets, établis au gré du voyageur, comprennent les réseaux français, suisses, italiens, belges, hollandais et anglais. Ils comportent une réduction de 20 % sur les trajets suisses.